

# EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal  
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 4 • Août 2008

## AIGUISEZ VOS CRAYONS

LA RENTRÉE EST ARRIVÉE



mot du président 110 ans plus tard ! / page03 éditorial Paresse et gloire / page04 mot  
du bâtonnier Pour devenir des avocats de solutions / page05 rencontre Entrevue avec  
M<sup>e</sup> Bernard Amyot / page06 l'AJBM en vrac À vos agendas ! Le calendrier des formations 2008-  
2009 de l'AJBM / page08 l'AJBM en vrac Métamorphose importante au CASS pour 2008-2009 /  
page12 art de vivre Se faire chanter la pomme / page13 art de vivre Causons chiffons /  
page14 art de vivre Nouveauté côté resto / page15 à noter à votre agenda / page16



# EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal  
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 4 • Août 2008

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 450 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

**VP Communications** : M<sup>e</sup> Anne-Marie Breton. **Rédacteur en chef** : M<sup>e</sup> Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité** : M<sup>e</sup> Maude Perras. **Conseillère à la rédaction** : M<sup>e</sup> Véronique Guertin. **Journalistes** : M<sup>es</sup> Marie-Pierre Bédard, Marjorie Houle, Sarah Munoz, Charlotte Larose, Juliette Lucas, Josée Ringuette, Marie-Josée Tremblay et Clémentine Sallée. **Conseiller(ères) en révision linguistique** : M<sup>es</sup> Pierre-Marc Boyer, Myriam Farag, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Judith Lauzon. **Photographe** : M. Dimitri Kalachnikoff [www.kalachnikoff.com](http://www.kalachnikoff.com). **Graphisme** : M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression** : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

**Membres du conseil d'administration 2008-2009 de l'AJBM** : M<sup>es</sup> Antoine Aylwin, Anne-Marie Breton, Frédéric Carle, Melanie Chartrand, Joséane Chrétien, Marie Cousineau, Philippe de Grandmont, Marie-Christine Demers, Katherine Gledhill, Jean-Philippe Lincourt, Émilie Pelletier, Mathieu Piché-Messier, Karim Renno, Philippe-André Tessier et Olivier Truesdell-Ménard. **Directrice générale de l'AJBM** : M<sup>e</sup> Caroline Scherer.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. **AVIS** : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

« À la vitesse à laquelle le monde change, il m'est essentiel d'être entouré de gens avec **des idées plein la tête**, à l'affût de solutions novatrices pour répondre adéquatement à mes besoins. »

**Raymond Chabot  
Grant Thornton**   
[rcgt.com](http://rcgt.com)

« La plus belle étape sera toujours la concrétisation de nos rêves. Et pour la franchir, les experts-comptables et les conseillers en administration de chez Raymond Chabot Grant Thornton sont constamment à nos côtés pour pouvoir mener chacun de nos projets au succès. »

# Mot du président



**Philippe-André Tessier**, président  
patessier@rsslex.com

## 110 ans plus tard !

**Cet automne, pour être plus précis le 4 novembre 2008, l'AJBM soufflera ses 110 bougies ! En effet, c'est en 1898 que 18 jeunes avocats (notez le masculin) se rencontraient dans un local prêté par la direction de l'Université Laval, campus de Montréal, pour fonder ce que nous connaissons encore aujourd'hui sous le nom d'AJBM.**

Est-ce que ces 18 jeunes hommes pouvaient se douter que 110 ans plus tard, leur Association comprendrait alors plus de 4 000 membres, dont plus de 60 % sont des femmes ? Toute une amélioration, direz-vous avec raison...

Mais sous l'apparence de ce chiffre fort imposant, se cache une réalité plus récente, celle de l'adhésion universelle à notre Association pour tous les avocats et avocates de la section de Montréal de 10 ans et moins de pratique qui, elle, date seulement du 20 mai 1999.

Cette réalité a fait quadrupler le nombre de membres de l'AJBM à l'époque, mais a eu pour conséquence qu'un grand nombre de personnes - comme vous peut-être - n'ayant jamais entendu parler de l'Association, en sont soudainement devenues membres. Cette simple phrase résume ce qui est encore, neuf ans plus tard, le défi fondamental de notre Association : celui d'être toujours plus pertinente et de répondre aux souhaits et aux aspirations de l'ensemble de nos membres, nonobstant la diversité de nos milieux professionnels et de nos intérêts.

C'est pourquoi cette année, j'ai fixé un défi à l'ensemble de l'Association et plus particulièrement à son conseil d'administration : celui de pouvoir dire à la fin de notre mandat, en mai 2009, pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adhésion universelle, que les 4 000 membres actuels de l'AJBM ont pu bénéficier de 4 000 expériences différentes avec leur Association. Que ce soit lors de formations, lors d'une participation à un 5 @ 7 ou par la simple lecture du présent ExtraJudiciaire, mon souhait le plus sincère est que tous et chacun d'entre vous puissiez avoir été en contact au moins une fois durant l'année avec votre Association. Et pour ce faire, cette année, nous faisons le grand pari d'offrir davantage d'activités ainsi que devenir votre partenaire privilégié en matière de formation.

Parce qu'à cette époque où le temps nous manque, c'est un miracle quotidien pour une Association comme la nôtre de continuer à exister et à être pertinente. Ce miracle est alimenté par le bénévolat de centaines de vos confrères et de vos consœurs qui voient dans notre Association un véhicule de mieux-être collectif, non seulement pour les membres de l'Association, mais pour l'ensemble de la société québécoise. Parce qu'au-delà de nos différences, nous avons tous et toutes intérêt à nous parler pour mieux vivre ensemble. « You may say I'm a dreamer », mais je ne suis manifestement pas le seul !

Longue vie à l'AJBM et une excellente année 2008-2009. ■

*Philippe-André Tessier*

# Éditorial



**Pierre-Luc Beauchesne**, rédacteur en chef  
plbeauchesne@goyettelarose.com

## Paresse et gloire

**Les vacances sont terminées; il ne reste que quelques semaines à l'été. C'est le temps de la rentrée, des pommes et des nouvelles activités. On va bientôt ressortir des tiroirs les chandails de laine, revoir des visages qu'on n'a pas vus depuis quelques mois... On est nostalgique. On était bien au soleil. On était bien, loin du bureau. Pourquoi les vacances ne peuvent pas durer ?**

Paresse. Ne rien faire. Comme lorsqu'on est étendu sur le sable, au soleil, dormir, se réveiller, partir sans bouger à l'aventure dans ses pensées, s'évader, rêver, nourrir des milliers de projets, se satisfaire à la seule idée de s'imaginer les réaliser, se sentir un peu coupable, mais le goût de ne rien faire est trop fort. Comme un samedi après-midi, dans un hamac, on ne veut pas que le temps avance, on veut que le temps se fixe, que la paresse dure l'éternité, suspendu dans le vide, ne pas être rattaché aux obligations du présent, percevoir dans l'immobilité la sensation d'exister. Comme le matin, lorsqu'on traîne au lit, qu'on ouvre les yeux, les referme, pourquoi le soleil se lève si tôt, on se tourne et retourne dans les draps, le temps passe, on se lève, et la journée achève déjà, le temps passe trop vite. Comme une promenade sur le bord de la mer, on passe inconnu parmi des milliers de personnes, on voudrait marcher toujours plus longtemps, ne pas revenir, être suspendu dans le temps. On se rend compte dans ces moments que la paresse est peut-être le vrai plaisir d'exister, la vraie vie, que tout le reste ne veut rien dire, c'est trop fatigant.

5h30 AM. Les vacances sont terminées. On se lève presque en même temps que le soleil. On retourne dans le présent, pose des gestes concrets, crée, avance, transforme. Des fois, c'est pas facile, c'est dur, on n'a pas le goût, mais il faut, pas le choix. C'est la vie. C'est plus fort que nous. On fonce. On agit sur les choses, réagit. Le corps et l'esprit s'unissent vers un même but. On se bat. Il y a la fatigue, mais on ne voit pas le temps passer, ne veut pas qu'il s'arrête. Tout va si vite. On se donne, se dépasse. Cette satisfaction que l'on ressent, le travail bien fait, les obstacles franchis, la gratification reçue, on se sent tomber dans un sentiment de contentement généralisé. On est satisfait. On est fier. On a le goût de danser devant un miroir, on sourit à ce qu'on a fait, à ce qu'on a surmonté, c'est le salaire suprême, ce qui fait qu'on avance, qu'on continue, le prix de la victoire. C'est la gloire !

Paresse et gloire. C'est encore une question d'équilibre ou d'harmonie. Goûter aux moments de paresse afin d'avoir l'énergie nécessaire pour surmonter les petits obstacles du quotidien et goûter à la satisfaction de l'accomplissement. Serions-nous vraiment heureux si les vacances étaient sans fin ? De la paresse, on tomberait dans l'ennui. Et si nous n'étions pas paresseux, de temps en temps, pourrait-on passer au travers ?

L'été est presque fini. Vive l'automne. L'AJBM nous offre plusieurs activités, du socioculturel à la formation, n'hésitons pas à nous lancer, à nous dépasser, à nous amuser. Faisons preuve de curiosité. Découvrons de nouveaux restos, de nouveaux plaisirs.

Sur ce, bonne rentrée !!! ■

*Pierre-Luc Beauchesne*

# Mot du bâtonnier



**Stephen G. Schenke**, bâtonnier  
batonnier@barreaudemontreal.qc.ca

## Pour devenir des avocats de solutions

Un des thèmes qui revient fréquemment est celui de l'accessibilité à la justice. Il existe plusieurs volets pour améliorer l'accessibilité à la justice, dont, notamment, le volet pro bono, dont j'ai parlé dans la dernière édition, l'aide juridique, la justice participative et la transformation de la profession d'avocat.

Dans cette édition, je désire traiter de la transformation de la pratique du droit pour mettre l'emphase sur la négociation raisonnée, les solutions créatives et les moyens alternatifs de règlement des disputes. Les coûts et les frais fixes d'un cabinet d'avocats ne vont pas diminuer avec le temps. Aucun avocat ne peut affirmer qu'il entend, pour permettre une plus grande accessibilité à la justice, diminuer le salaire de son adjointe, ses frais de loyer ou les frais fixes afférents à l'opération d'un cabinet d'avocats. Par contre, en transformant l'image de l'avocat d'un guerrier à un spécialiste de la résolution de conflits, nous pouvons ensemble changer la perception populaire de l'avocat afin de restaurer la confiance du public en la profession et ensuite augmenter l'achalandage. Si, plutôt que d'être perçus comme des guerriers, les avocats étaient perçus comme des solutionneurs de problèmes, nous aurions plus de chance de rejoindre le justiciable. Cinq dossiers réglés à l'amiable dans une année peuvent facilement équivaloir à un procès.

Les avocats de litige devront s'inspirer de leurs collègues qui pratiquent le droit commercial. Dans le cadre d'une transaction commerciale, les clients paient cher, mais sont généralement satisfaits de leurs professionnels. Pourquoi ? La transaction a été conclue.

Nos collègues en droit commercial, même s'ils représentent des clients avec des intérêts différents, ont un but commun, soit celui de réaliser la transaction. Même si ces mêmes collègues rencontrent parfois des obstacles, notamment les normes environnementales, les problèmes de financement, les intervenants des divers paliers de gouvernement ou des agences gouvernementales avec un intérêt dans la transaction, ils travaillent tous avec un but commun: conclure la transaction.

Il faut adopter cette approche dans nos dossiers litigieux. Bien que les obstacles peuvent différer (c.-à-d. l'émotivité, le pouvoir, l'esprit de vengeance, etc.), l'objectif des deux confrères doit être commun : régler le conflit. Plus rapidement l'avocat sera perçu comme un solutionneur de problèmes, plus rapidement nous réussirons à rejoindre le justiciable et ainsi poser un geste positif vers la solution de cette problématique qu'est l'accessibilité à la justice.

Le jour où la réaction spontanée du justiciable ne sera plus « Ne va pas voir un avocat, ça va te coûter les yeux de la tête et ça sera plus long et plus compliqué », mais plutôt « Va voir ton avocat, il va régler ton problème rapidement », nos salles d'attente se rempliront à nouveau de justiciables.

Le nombre d'avocats de litige qui n'ont suivi aucune formation en technique de modes alternatifs de règlement des conflits et qui n'ont pas lu les textes de base est fort étonnant. À mon avis, les livres intitulés « Getting to yes - Negotiating agreement without giving in » du professeur Ury et « The new lawyer - How settlement is transforming the practice of law » du professeur Julie McFarlane de l'Université de Windsor sont deux volumes qui doivent se trouver dans votre bibliothèque personnelle, tout près de votre Code civil et de votre Code de procédure civile.

Si l'on veut véritablement parler d'accessibilité à la justice, il faut amorcer un mouvement collectif au sein du Barreau pour assurer une convergence entre les « avocats de solutions » et notre rôle de plaideur traditionnel. ■

*Stephen G. Schenke*

# Rencontre

## Entrevue avec M<sup>e</sup> Bernard Amyot : Président sortant de l'Association du Barreau canadien



Marie-Josée Tremblay, journaliste  
mjtremblayavocate@yahoo.ca

J'ai récemment eu le grand plaisir de rencontrer un homme simple mais passionné par les enjeux qu'il a défendus au cours de son année bien chargée à la présidence de l'Association du Barreau canadien (« ABC »). Portrait d'une association représentée par un homme de cœur et de conviction.

Je serai tout à fait franche avec vous chers lecteurs : je ne connaissais pratiquement pas l'ABC avant que M<sup>e</sup> Amyot ne me la présente avec autant de chaleur et d'intérêt. J'en avais, naturellement, vaguement entendu parler, mais je n'avais aucunement conscience de l'importance des enjeux défendus par ses 38 000 volontaires.

L'ABC représente tous les juristes canadiens, qu'ils soient avocats, notaires, juges, professeurs ou étudiants en droit. Elle se veut bilingue, bijuridique et elle travaille à personnifier la diversité de la communauté juridique canadienne. Au-delà de nos différences, nous partageons en effet des valeurs communes qui doivent alimenter la richesse de notre diversité. Que l'on soit un juriste de Victoria ou de Charlottetown, la défense de la primauté du droit, l'indépendance judiciaire ainsi que l'égalité et la diversité de la société canadienne sont en effet des sujets qui nous tiennent tous à cœur.

L'ABC joue un rôle complémentaire et distinct de celui des barreaux provinciaux, qui dirigent surtout leurs interventions vers la protection du public. L'ABC, quant à elle, vise plutôt à représenter les officiers de la justice. Ses interventions sur les questions des droits et libertés, sur le privilège client/avocat et, plus récemment, sur la question des certificats de sécurité dans l'affaire Charkaoui, sont toujours appréciées par la Cour suprême qui ne lui a jamais refusé une demande d'intervention. Elle est aussi une interlocutrice privilégiée du législateur et sa collaboration avec le ministère de la Justice est régulière.



M<sup>e</sup> Bernard Amyot

C'est particulièrement au cours de sa présidence auprès de l'AJBM, en 1991-1992, que M<sup>e</sup> Amyot a plus justement compris la valeur de son implication dans les affaires du Barreau. Il a eu la chance d'avoir des mentors extraordinaires et il a dès lors travaillé à l'implantation du système de mentorat auprès des jeunes avocats. Son appartenance à l'ABC se distingue d'ailleurs par son intérêt pour l'intégration dans la profession des jeunes, des femmes, ainsi que des francophones et autres minorités linguistiques.

M<sup>e</sup> Amyot participe au travail de longue haleine de l'ABC sur les implications pratiques des trois décisions de la Cour suprême sur le devoir de loyauté de l'avocat qui sont trop souvent utilisées comme une tactique judiciaire plutôt que pour protéger le public. Ces décisions affectent particulièrement la mobilité des avocats exerçant au sein de grands bureaux, de même que plusieurs avocats travaillant dans les régions rurales canadiennes. Ce seront les barreaux provinciaux qui, ultimement, adopteront les recommandations finales d'encadrement, mais l'apport du comité spécial formé

par l'ABC pour étudier cette question sera indéniable.

M<sup>e</sup> Amyot est aussi particulièrement fier du rôle que l'ABC a joué dans la dénonciation des abus du régime Musharraf à l'automne 2007. L'ABC s'est immédiatement investie à initier l'appui du Canada aux avocats et juges pakistanais qui ont été confrontés à un affront sans précédent à l'un

des principes fondamentaux de toute démocratie : la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif. Les relations que l'ABC entretient depuis sa création en 1896 avec de nombreuses associations similaires à travers le monde ont été très utiles puisque l'adhésion importante et planétaire à la déclaration signée à Paris a eu un écho considérable et a donné une voix forte au message que tous les juristes (appuyés par la population en général) ont envoyé au régime Musharraf: nous ne tolérerons pas que les principes fondamentaux de la démocratie soient bafoués pour correspondre aux intérêts d'un gouvernement répressif et insensible aux besoins de sa population.

L'ABC a aussi été la première à dénoncer les violations graves aux droits et libertés subies par le jeune Omar Khadr. M<sup>e</sup> Amyot, à titre de président de l'ABC, a écrit au Premier ministre Harper, a fait parvenir de nombreuses lettres à plusieurs journaux canadiens et a été de toutes les tribunes afin de sensibiliser les citoyens canadiens à cet enjeu fondamental. Bien que la bataille soit loin d'être terminée, de grands pas ont déjà été franchis. M<sup>e</sup> Amyot rappelle aux juristes canadiens que le rôle de l'avocat est aussi de défendre les causes impopulaires au nom de la primauté du droit. Rien ne justifie qu'un adolescent âgé de 15 ans soit détenu depuis six ans, sans avoir le droit à un procès juste et équitable, sans savoir précisément pour-

quoi il est inculpé, sans avoir accès à toute la preuve que l'on détient contre lui et sans pouvoir bénéficier du droit entier à être représenté correctement par ses avocats et ce, même s'il est soupçonné d'avoir tué des militaires américains, que son père est un terroriste notoire et qu'il fait l'apologie de la destruction du système qui prend justement sa défense.

À l'assemblée annuelle de l'ABC qui se tiendra au mois d'août 2008, M<sup>e</sup> Amyot passera le flambeau de la présidence à M<sup>e</sup> Guy Joubert, un francophone du Manitoba. Ce sera la première fois dans l'histoire de l'Association que deux francophones se succéderont à sa présidence, une manifestation de l'importance de l'implication des juristes de langue française qui ont grandement contribué à l'essor de la profession. M<sup>e</sup> Amyot pourra alors reprendre son souffle et consacrer un peu plus de temps à sa famille, qui a dû se contenter, au cours de la dernière année, de ses brefs séjours entre de très nombreuses visites auprès de toutes les divisions de l'ABC du pays. Il retournera à plein temps à ses mandats réguliers, mais il continuera à se passionner pour les enjeux porteurs et fondamentaux qui sont défendus par l'Association du Barreau canadien, qu'il a eu le plaisir de présider pendant toute une année, remarquablement bien remplie. ■

## Vous avez l'avantage de faire partie d'un groupe. Profitez-en pour vos assurances.



En tant que membre de l'**Association du Jeune Barreau de Montréal**, assurez votre voiture et votre résidence avec La Personnelle — premier assureur de groupe auto et habitation au Québec — et découvrez tous les avantages et les rabais auxquels vous avez droit.

Pour obtenir une soumission :

**1 888 GROUPES**

( 1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7 )

[www.lapersonnelle.com/ajbm](http://www.lapersonnelle.com/ajbm)

(soumission auto et habitation seulement)



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BARRISTERS ASSOCIATION OF MONTRÉAL



**laPersonnelle** INC

Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

# L'AJBM en vrac

## À vos agendas !

### Le calendrier des formations 2008-2009 de l'AJBM

C'est avec plaisir que le Comité de la formation vous présente un aperçu des formations qui seront organisées par l'AJBM cette année.

#### Dîners-conférences

*Les dîners-conférences ont lieu à la Cour d'appel du Québec au 100, rue Notre-Dame Est, de 12h15 à 14h00. Un lunch est servi.*

Dès septembre 2008, un juge de la Cour supérieure nous dévoilera ce qu'il a appris en devenant juge et qu'il aurait aimé savoir en tant que jeune avocat.

Vous pratiquez en assurances ? Ne manquez pas la conférence de M<sup>e</sup> Gilbert A. Hourani, associé chez Robinson Sheppard Shapiro, sur l'obligation de défendre et d'indemniser en matière d'assurance responsabilité civile (1<sup>er</sup> octobre 2008).

Le 26 novembre 2008, l'honorable Pierre J. Dalphond, j.c.a., traitera des développements récents en matière de révision judiciaire, en analysant notamment le récent arrêt de la Cour suprême du Canada, *Dunsmuir c. Nouveau-Brunswick*.

Le 28 janvier 2009, le CAIJ donnera une conférence portant sur l'Internet, plus précisément sur l'exhaustivité ou la sélectivité de l'information juridique.

Quant à M<sup>e</sup> Alain Massicotte, associé chez Blakes, il nous aidera à démystifier les partenariats public-privé (PPP) le 4 mars 2009. M<sup>e</sup> Lukasz Granosik, associé chez Ogilvy Renault, traitera quant à lui des différents aspects reliés à la vie privée du salarié (1<sup>er</sup> avril 2009). Le 29 avril 2009, M<sup>e</sup> Paul Martel, conseiller spécial chez Blakes, donnera une formation sur le recours pour oppression en droit québécois.

Les avocats pratiquant en droit de la famille ne seront pas en reste, car M<sup>e</sup> Alain Roy, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, présentera une formation sur l'adoption le 6 mai 2009.

#### Cours de formation

*Les cours de formation ont lieu au Club St-James (1145, rue Union), de 18h00 à 21h00. Un repas chaud est servi.*

Le 15 octobre 2008, M<sup>e</sup> Nicola Di Iorio, associé chez Heenan Blaikie, donnera une formation sur les recours de l'employé en vertu de la *Loi sur les normes du travail*.

Le 3 décembre 2008, M<sup>e</sup> George Hendy, associé chez Osler, Hoskin & Harcourt, parlera de tout ce qu'il y a à savoir sur les injonctions.

Les avocats plaideurs ne voudront pas manquer la formation de M<sup>e</sup> Suzanne Côté, associée chez Stikeman Elliott, qui nous divulguera le 10 février 2009 ses secrets sur l'art d'interroger et de contre-interroger.

Enfin, l'honorable François Doyon, j.c.a., donnera le 20 mai 2009 quelques conseils pour se préparer adéquatement et plaider avec succès un appel en matière criminelle et ce, à partir d'un exemple concret, soit l'allégation d'incompétence de l'avocat ayant agi en première instance.

#### Forum 6 @ 8

*Les Forum 6 @ 8 ont lieu au Decca77 (1077, rue Drummond). Une consommation et quelques bouchées sont offertes.*

Vous êtes-vous déjà demandé qui aurait la garde du chien si votre couple se séparait ? Trouvez réponses à vos questions en assistant à la conférence de M<sup>e</sup> Alain Roy, qui nous entretiendra sur le statut juridique des animaux de compagnie le 20 novembre 2008.

Un représentant de la Banque Nationale du Canada partagera quelques conseils en matière de placements (23 octobre 2008) et nous donnera des trucs pour payer moins d'impôts (12 février 2009), alors que M<sup>e</sup> Stéphane P. Lemay, d'Un Amour des Thés, divulguera quelques astuces pour se partir en affaires le 19 mars 2009.



### DÎNERS-CONFÉRENCES AJBM-CAIJ (COUR D'APPEL DE MONTRÉAL)

*Veillez cocher vos choix – Places limitées (60 participants)*

DINCF-2008-1	À venir	Ce que j'ai appris en devenant juge que j'aurais aimé savoir en tant que jeune avocat	Juge à la Cour supérieure (à venir)	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-2	01/10/08	L'obligation de défendre et d'indemniser en matière d'assurance responsabilité civile : introduction, théorie et aspects pratiques	M <sup>e</sup> Gilbert A. Hourani, Robinson Sheppard Shapiro	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-3	26/11/08	Développements récents en matière de révision judiciaire : Arrêt Dunsmuir de la Cour suprême	L'honorable Pierre J. Dalphond, Cour d'appel du Québec	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-4	28/01/09	L'internet : exhaustivité ou sélectivité de l'information juridique	CAIJ	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-5	04/03/09	Démystifier les partenariats public-privé (PPP)	M <sup>e</sup> Alain Massicotte, Blake, Cassels & Graydon	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-6	01/04/09	La vie privée du salarié : jusqu'où vont les droits de l'employeur ?	M <sup>e</sup> Lukasz Granosik, Ogilvy Renault	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-7	29/04/09	Le recours pour oppression en droit québécois	M <sup>e</sup> Paul Martel, Blake, Cassels & Graydon	35 \$ <input type="checkbox"/>
DINCF-2008-8	06/05/09	L'adoption	M <sup>e</sup> Alain Roy, professeur de droit, Université de Montréal	35 \$ <input type="checkbox"/>

### COURS DE FORMATION AJBM-CAIJ (CLUB ST-JAMES)

CF-2008-1	15/10/08	Les recours de l'employé en vertu de la Loi sur les normes du travail	M <sup>e</sup> Nicola Di Iorio, Heenan Blaikie	50 \$ <input type="checkbox"/>
CF-2008-2	03/12/08	Les injonctions	M <sup>e</sup> George Hendy, Osler, Hoskin & Harcourt	50 \$ <input type="checkbox"/>
CF-2008-3	10/02/09	L'art d'interroger et de contre-interroger	M <sup>e</sup> Suzanne Côté, Stikeman Elliott	50 \$ <input type="checkbox"/>
CF-2008-4	20/05/09	Se préparer adéquatement et plaider avec succès un appel en matière criminelle	L'honorable François Doyon, Cour d'appel du Québec	50 \$ <input type="checkbox"/>

### FORUM 6@8 (DECCA 77)

F-2008-1	23/10/08	Démystifier les placements	Banque Nationale du Canada	25 \$ <input type="checkbox"/>
F-2008-2	20/11/08	Le statut juridique des animaux de compagnie	M <sup>e</sup> Alain Roy, professeur de droit, Université de Montréal	25 \$ <input type="checkbox"/>
F-2008-3	12/02/09	Quelques astuces pour payer moins d'impôts	Banque Nationale du Canada	25 \$ <input type="checkbox"/>
F-2008-4	19/03/09	Quelques astuces pour se partir en affaires	M <sup>e</sup> Stéphane P. Lemay, Un Amour des Thés	25 \$ <input type="checkbox"/>
			<i>Veillez indiquer le coût total des activités sélectionnées</i>	TOTAL _____ \$

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Étude : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ N° de membre du Barreau : \_\_\_\_\_  
 Carte de crédit Visa  ou MasterCard  Numéro de carte : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Expiration : \_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Chèque (à l'ordre de l'AJBM) par la poste  Signature : \_\_\_\_\_

**Veillez compléter la fiche d'inscription et la transmettre par courriel à ggagnon@ajbm.qc.ca ou encore, par télécopieur au 514.954.3496. Pour toute information, veuillez communiquer avec le 514.954.3450. Aucun remboursement. Les frais d'inscription doivent être acquittés au plus tard le jour de la conférence. Votre absence ne vous libère pas de cette obligation puisque des frais sont engagés suite à votre inscription.**



## NOUS PRENONS LE RELAIS POUR VOUS

RECHERCHES DE NOMS  
ET DE MARQUES  
DE COMMERCE

FOURNITURES  
JURIDIQUES

DROIT DES  
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES

651, rue Notre-Dame O.  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3C 1J1

514.393.9900  
1.800.668.0668  
[www.marquedor.com](http://www.marquedor.com)



**marque d'or**

# L'AJBM en vrac

## La rentrée des tribunaux

3 septembre 2008

- 17h00 Prix Paris-Montréal de la Francophonie (concours de plaidoirie)**  
 Cour d'appel du Québec, Salle Louis-H.-Lafontaine  
 Édifice Ernest-Cormier, 100, rue Notre-Dame Est
- 19h00 Réception de la Rentrée de l'AJBM**  
 Les Terrasses Bonsecours  
 364, de la Commune Est



## Le rideau se lève sur les leaders de demain

Catégories récompensées:  
 Droit corporatif  
 Droit criminel  
 Droit de la famille  
 Litige civil et commercial  
 Contentieux  
 Pro bono

**Le 9 octobre 2008 à 18h**  
 • à la salle Perspective du Centre des sciences situé au 2, rue de la Commune Ouest à Montréal • cocktail d'inauguration • tenue de ville exigée  
 • billets en vente dès maintenant au coût de 40 \$ • Plus d'info sur [www.ajbm.qc.ca](http://www.ajbm.qc.ca)

Merci à nos précieux collaborateurs:

**Deloitte**   **MILLER THOMSON POULIOT**   **Spiegel SOURCE**   

Gala AJBM 2008



## Tirez profit de notre expertise!

Pour une **sécurité financière**

- Assurance vie
- Assurance santé
- Assurance invalidité
- Assurance entre associés

Pour une **croissance financière**

- Fonds communs de placement
- Fonds distincts
- Produits d'épargne-retraite
- Produits de rentes

**SFL**  
 Titulaire de l'Ordre des Conseillers  
 Sécurité Financière

**SFL PLACEMENTS**  
 Cabinet de services financiers

Kévin Vallée • Sacha-Olivier Lafond  
 Conseillers autonomes  
 Conseillers en sécurité financière et représentants en épargne collective

7306, boul. Marie-Victorin, 4e étage • Brassard, Qc J4W 1A6  
 Tél. :450-672-1758, poste 248 • Téléc. :450-672-4299  
 Courriel : [ajbm@sfl.qc.ca](mailto:ajbm@sfl.qc.ca) • [www.conseils-financiers.ca/ajbm](http://www.conseils-financiers.ca/ajbm)

© 2008 Banque des Commerce  
 et de la Nouvelle-Écosse  
 Société Financière



## Vous avez pensé à une carrière à l'international?

Vous vous posez des questions quant aux conditions d'éligibilité? Vous voudriez en savoir plus quant aux types de dossiers sur lesquels vous seriez impliqué et quant aux firmes qui sauraient le mieux répondre à vos attentes?

Renai Williams, conseillère en recrutement chez ZSA Recrutement Juridique pour les postes à l'étranger, sera de passage à Montréal le 24 septembre prochain, dans le cadre d'un dîner-causerie organisé en collaboration avec l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Elle a visité les plus importantes firmes à travers le monde : tous les clients confirment que les opportunités sont nombreuses pour les avocats canadiens! Elle se propose de vous expliquer comment une expérience de travail à l'étranger tant à Sydney ou New York qu'à Hong Kong ou Londres, peut avoir un impact positif sur votre carrière, quels sont les prérequis, les destinations de choix, la durée habituelle du séjour, les formules de rémunération, etc.

Du temps sera également prévu pour répondre aux questions des participants.

Nous vous attendons en grand nombre à partir de 12h.

Réservez dès maintenant : 514-954-3450

Mercredi 24 septembre 2008, dîner-causerie,

Cour d'appel du Québec, Édifice Ernest-Cormier

Salle de conférence RC-22, 100, rue Notre-Dame Est



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL  
YOUNG BARR ASSOCIATION OF MONTRÉAL



Barreau  
du Québec



## Recours collectif : Développements récents au Québec, au Canada et aux États-Unis

Service de la formation continue

### Colloque de 2 jours

Hôtel Omni Mont-Royal  
1050, rue Sherbrooke O. Montréal

Judi 23 octobre et  
vendredi 24 octobre 2008  
de 8 h 30 à 16 h 30

Animateur de la conférence

Jean Saint-Onge, Ad. E. LAFRÈRE, DE BLAY  
Avec la collaboration de  
M<sup>re</sup> Nathalie Drouin, JUSTICE CANADA,  
et de M<sup>re</sup> André Lespérance, LAUDON BLANCHER INC.

Coût : 525 \$

400 \$ (membres de moins de 5 ans)  
650 \$ (non membres)

Inscription :

Télécopieur : 514 954-3481

Ou par courriel : colloque@barreau.qc.ca

Pour plus de détails, consulter notre site Internet  
<http://www.barreau.qc.ca/formation>

Activité offerte avec service de traduction simultanée

Merci à nos  
commanditaires



McCarthy  
Lévesque



CASSELL  
ROCK

FERRIER  
MARTINEAU

INGLYVY  
RENAULT

STANMAN  
ELLIOTT

Heenan Blaikie



Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leur  
conjoint(e) et aux stagiaires et étudiant(e)s de l'École du Barreau

**PAMBA**

## Dépression TA CAUSE N'EST PAS PERDUE. Stress

Le PAMBA vous offre un accès gratuit à des services de  
psychothérapie et à des groupes d'entraide.

Montréal  
286-0831

Extérieur  
1 800 74PAMBA

Documentation disponible :  
[www.barreau.qc.ca/organisme/pamba](http://www.barreau.qc.ca/organisme/pamba)

Dans la plus stricte confidentialité.

# L'AJBM en vrac

## Métamorphose importante au CASS pour 2008-2009

Cette année, le Comité des activités socioculturelles et sportives de l'AJBM (communément appelé «CASS») prend un virage majeur que nous tenons à vous présenter. La création de trois sous-comités (Social, Culturel et Sports) se veut une étape cruciale à cette métamorphose. Vous serez bien évidemment les gagnants du succès de cette transformation.

L'objectif de cet ajustement au sein du CASS est de conserver les excellentes activités qui vous étaient déjà offertes tout en approfondissant le volet particulier de chacun des sous-comités. Le CASS offrira ainsi à ses membres une kyrielle d'activités des plus variées et dynamiques. Du jamais vu !

Historiquement reconnu pour ses activités à saveur davantage sportive et sociale, le CASS prend cette année un virage culturel important. La plus grande expansion se situe ainsi au niveau des projets du **sous-comité Culturel**, présidé par M<sup>e</sup> Myriam Corbeil.

Vu le succès remporté lors des éditions précédentes, plusieurs activités seront à nouveau au programme, que l'on pense par exemple aux cours sur les vins, au cocktail dînatoire avec Les Grands Ballets Canadiens et à la soirée au Musée d'art contemporain de Montréal. Des soirées au théâtre, des cours de cuisine et des sorties au cinéma seront par ailleurs ajoutés à la programmation.

Le CASS, bien que toujours à l'affût d'opportunités sur la scène locale, sera de plus l'instigateur de son propre événement d'envergure. Une soirée où le talent de ses membres sera mis à l'avant-scène et commenté par un banc composé de personnalités publiques surprises qui se tiendra le vendredi 24 avril 2009 ! Notez cette date à votre agenda dès maintenant ! À cet effet, nous sommes donc à

la recherche de talents désirant participer au concours. Que vous soyez chanteur, musicien, danseur, jongleur, humoriste, gymnaste, mime, magicien ou autre, veuillez communiquer avec nous dès maintenant. Une réunion d'information sera fixée en temps opportun. Pour en savoir plus ou pour soumettre votre talent, veuillez entrer en communication avec M<sup>e</sup> Noémie Thivierge par courriel à l'adresse [noemiethivierge@hotmail.com](mailto:noemiethivierge@hotmail.com) ou avec M<sup>e</sup> Myriam Corbeil à l'adresse [mcorbeil@shadleybattista.com](mailto:mcorbeil@shadleybattista.com).

Les autres sous-comités vous réservent également plein de nouveautés. Le **sous-comité Sports** présidé par M<sup>e</sup> Luc Olivier Herbert et le **sous-comité Social** présidé par M<sup>e</sup> Francis Alerte ont, en effet, beaucoup de projets pour vous. Pour vous faire saliver, sachez qu'un tournoi de flag football (4 octobre 2008), un tournoi de poker, un bal masqué, une journée à la cabane à sucre et des soirées de hockey avec nos Canadiens n'en sont qu'un aperçu !

Veuillez aussi réserver dans votre agenda le samedi 20 juin 2009. Vos familles et vos amis seront les bienvenus lors de la plus grande journée de l'année du CASS. La surprise vous sera révélée peu à peu...

Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre organisation, ou pour toute question que vous pourriez avoir, contactez Frédérick Carle à l'adresse [fcarle@shadleybattista.com](mailto:fcarle@shadleybattista.com) ou par téléphone au 514.866.4043 poste 217, ou adressez-vous à un président de comité. ■

LA RELÈVE  
A LE DROIT  
D'EN AVOIR  
PLUS !

VOTRE PATRON  
VOUS MET DE  
LA PRESSION ?

POUR VOUS,  
ON EN EXTRAIT  
LE MAXIMUM.

MÊME BIEN  
PRESSÉ, ÇA  
VAUT LA PEINE  
D'ESSAYER.

[www.plusdejus.com](http://www.plusdejus.com)

# Art de vivre

## Se faire chanter la pomme



**Juliette Lucas**, journaliste  
jlucas@droitcriminel.ca

C'est le thème de la Montérégie à l'automne. Septembre est le mois idéal pour savourer les produits à base de pommes. La route des cidres, qui s'étend d'Hemmingford à Saint-Denis-sur-Richelieu, en passant par Rougemont et le Mont Saint-Hilaire, vaut certainement une visite. Lors du circuit, on peut découvrir une variété de plus de 60 cidres différents dans une dizaine d'établissements participants.

### HEMMINGFORD :

#### LA FACE CACHÉE DE LA POMME

Entreprise existant depuis 1994, ses produits sont parmi les plus connus au Québec. Les entrepreneurs François Pouliot, producteur connu dans le milieu du cinéma et Stéphanie Beaudoin, artiste en arts visuels, ont depuis acquis une réputation internationale et de nombreuses distinctions ici et ailleurs au Canada. Dès l'entrée, on retrouve des installations ultra-modernes, agrémentées d'œuvres d'art composées de matériaux naturels.

Leurs cidres sont variés; on en compte en ce moment six. C'est l'occasion de découvrir d'autres produits que le populaire cidre de glace Neige, notamment le cidre de glace Neige éternelle, composé de huit variétés de pommes, qui dégage des effluves de vanille et de brioche. Nous avons aussi apprécié le Frimas\*, qui lui dégage des odeurs de fruits exotiques. Au goût, on retrouve même des saveurs de litchis.

\* Frimas La Face Cachée de la Pomme cidre de glace 2006 et Neige Éternelle Face Cachée de la Pomme cidre de glace 2004 sont disponibles à la SAQ.

La Face Cachée de la Pomme  
617, Route 202  
Hemmingford  
(450) 247-2899, poste 228  
[www.cidredeglace.com](http://www.cidredeglace.com)

### ROUGEMONT :

#### LE DOMAINE LEDUC-PIEDIMONTE

Robert McKeown et Andrée St-Denis sont des gens accueillants et impressionnants. Elle travaillait pour une grosse boîte de production de films. Lui a fait des études en hôtellerie et a travaillé parmi les plus grands hôtels du Québec. En 2004, ils ont acheté un verger à Rougemont, où ils ont déménagé avec leurs deux jeunes enfants.



Photo : Domaine Leduc-Piedimonte

À leurs débuts, Robert et Andrée passaient une pomme à la fois dans leurs machines. Aujourd'hui, le couple exporte notamment en Norvège et au Japon. Après plusieurs essais, ils ont créé le cidre McKeown, produit à base de McIntosh. Fruité, mousseux, rafraîchissant, ce cidre arbore une couleur dorée et un nez de compote de pommes.

Le couple produit aussi deux cidres de glace. Le premier est réalisé à partir de jus congelé naturellement. On perçoit des notes de miel et de

zeste d'orange confite. La deuxième variété, la Réserve privée, est conçue avec des pommes gelées, directement cueillies sur l'arbre. On discerne un goût de « butterscotch » et de fruits confits.

Le Domaine Leduc-Piedimonte participe aux Week-ends Gourmands à Rougemont, qui se dérouleront du 6 septembre au 13 octobre avec musiciens, dégustations de cidres et bouchées.

\* McKeown Cidre de la Montagne Rouge cidre léger pétillant et le Domaine Leduc-Piedimonte cidre de glace 2006 sont disponibles à la SAQ. Le Domaine Leduc-Piedimonte Réserve privée cidre de glace 2004 est seulement disponible sur place.

Domaine Leduc-Piedimonte  
30 Chemin de Marieville, Rougemont  
(450) 469-1469  
[www.leduc-piedimonte.com](http://www.leduc-piedimonte.com)

# Art de vivre

## Causons chiffons



Josée Ringuette, journaliste  
joseeringuette@videotron.ca

Deux expositions, un même thème : le corps féminin et ses atours, d'hier à aujourd'hui... Avant que l'été prenne fin et que le temps vienne qu'à me manquer, je suis allée faire un tour dans les musées montréalais.

### MUSÉE MCCORD

Je suis d'abord arrêtée au Musée McCord pour voir l'exposition Dévoiler ou dissimuler?, qui explore les perceptions historiques de la pudeur et de l'audace en matière de mode féminine.

On y découvre plusieurs costumes de la collection McCord accompagnés de courts textes explicatifs (pour lesquels j'aurais d'ailleurs apprécié un éclairage un peu plus vif).

L'installation met en valeur les objets présentés et permet de visualiser les changements qui se sont opérés dans la tenue vestimentaire des femmes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. On aperçoit également des éléments de l'habillement féminin plus surprenants comme la tournure (ou, plus familièrement, faux cul) et la postiche de buste. On y

apprend qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la « robe habillée », largement décolletée, était de mise pour les bals et soirées mondaines, sauf pour les jeunes femmes, les plus âgées... ou sur présentation d'un certificat médical !

L'exposition comporte également quelques photographies, du matériel audio en trame de fond et des archives de journaux dont la lecture est assez divertissante.

Bref, il s'agit un petit cours d'histoire à saveur sociologique fort intéressant. L'exposition est présentée jusqu'au 18 janvier 2009.



### MUSÉE DES BEAUX-ARTS

À quelques coins de rue de là, le Musée des beaux-arts de Montréal propose une rétrospective sur les 40 ans de création de la maison de haute couture Yves Saint-Laurent, présentée jusqu'au 28 septembre 2008.

On y redécouvre 146 modèles, tous originaux, appartenant à la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint-Laurent. On y voit bien sûr les classiques, de la robe fourreau échancrée en passant par le tailleur-pantalon, le smoking, la robe trapèze et les robes en hommage aux artistes. L'exposition comporte également quelques croquis de la main du maître ainsi que du matériel audio et vidéo.

Il n'est pas nécessaire d'être passionné de mode pour apprécier la visite (remarquez, j'ai aperçu quelques hommes faire le pied de grue en attendant leur femme). L'exposition Yves Saint-Laurent est une invitation au voyage... à travers le temps, les continents, l'histoire, l'art et la culture. Comme j'ai pu le constater, les sources d'inspiration du créateur étaient nombreuses.

J'ai trouvé la scénographie - à la fois théâtrale et poétique - particulièrement réussie. La description qui accompagne les modèles aurait néanmoins suffi à me convaincre d'y faire un saut. On peut y lire de jolis mots comme crêpe georgette,

mousseline, salomés de satin, organza, cabochons de verre facetté, étole d'organdi, etc.

Je laisse le mot de la fin à Yves Saint-Laurent, qui avait fait sien la devise de Noailles : « Plus d'honneur au singulier que d'honneurs au pluriel ».



Exposition  
Yves Saint-Laurent -  
29 mai au 28 septembre 2008  
Musée des beaux-arts de Montréal  
Photo : Denis Dernier

# Art de vivre

## Nouveauté côté resto



Charlotte Larose, journaliste  
charlotte.larose@blakes.com

Installé dans les anciens locaux de la firme d'architectes Lemay Michaud sur la rue William dans le Vieux-Montréal, le restaurant Le Local, dernier rejeton de la vedette montante de la cuisine, Louis-François Marcotte, et de son complice, le chef Alexandre Gosselin, est le nouvel endroit où l'on peut voir et être vu à Montréal tout en se régaland. Fiche d'identité.

### LE LOCAL

#### Les acteurs

Louis-François Marcotte, la tête d'affiche. Jeune diplômé de l'ITHQ et chef acclamé, il ouvre rapidement son premier restaurant et service de traiteur, Simpléhic, sur la rue Wellington à Verdun. Depuis le printemps 2007, il tient aussi la barre de sa propre émission culinaire sur les ondes de Canal Vie, *Le Goût de Louis*. Qui plus est, Louis-François s'implique dans le combat contre la malbouffe aux côtés de nutritionnistes.

Alexandre Gosselin, le chef de cuisine. Grâce à son grand talent, Alexandre transforme tout ce qu'il touche en or, d'abord aux commandes du restaurant Ô Chalet, pour lequel les critiques ne tarissaient pas d'éloges, puis dans les cuisines du Simpléhic, où il rejoint Louis-François. Alexandre s'impose comme un des grands chefs montréalais.

Rémy Couture, le chef pâtissier. Formé à la haute pâtisserie à La Maison Pierre Hermé de Paris, il fut le chef pâtissier de Daniel Vézina au Laurie Raphaël de Montréal.

Élyse Lambert, la sommelière. Récipiendaire du titre de la meilleure sommelière du Québec en 2004 et de la 3<sup>e</sup> position au dernier Concours du meilleur sommelier du Canada tenu en 2006, elle fut l'ambassadrice du plus récent Salon des vins et spiritueux de Montréal. Vous avez pu recevoir ses précieux conseils au XO Le Restaurant de l'Hôtel Le St-James.

#### Le design

Réalisé par ses anciens locataires, le design urbain du restaurant Le Local rappelle celui des établissements branchés du Meatpacking District de New York. On aime la cuisine ouverte, qui permet de voir Alexandre et son équipe à l'œuvre, ainsi que les hauts plafonds et le style loft de l'endroit. En arrivant sur place, passé une terrasse charmante donnant malheureusement sur un immense espace de stationnement, un majestueux cellier de verre, pièce centrale du restaurant, sépare l'espace lounge de la salle à manger.

Petite excentricité : en traversant les cuisines, on peut visiter une galerie d'art logée dans une maison patrimoniale annexée au restaurant !

#### La bouffe

Le Local offre un menu bistro où cuisine rustique et produits terreux sont à l'honneur. Viandes braisées en été ? « *Absolument* », répond Alexandre, ajoutant qu'il préfère le beurre à l'huile d'olive. Une grande sélection d'entrées froides et chaudes permet aussi de déguster « façon tapas ».

Avec tous ces ingrédients, le restaurant Le Local a définitivement trouvé la recette gagnante, car depuis son ouverture, le 1<sup>er</sup> mai dernier, ça ne déroutait pas. En terminant, notons les populaires 5 à 7 du jeudi et la cuisine ouverte jusqu'à minuit.

740, rue William  
514.397-7737  
resto-lelocal.com



# À NOTER À VOTRE AGENDA

## SEPTEMBRE

### DINER-CONFÉRENCE

Ce que j'ai appris en devenant juge que j'aurais aimé savoir en tant que jeune plaideur

Heure : 12h15

Endroit : Cour d'appel du Québec,  
100, rue Notre-Dame Est

17

Heure : 12h00

Endroit : Cour d'appel du Québec  
100, rue Notre-Dame Est

24

## OCTOBRE

### DINER-CONFÉRENCE

L'obligation de défendre et d'indemniser en matière d'assurance-responsabilité civile

Conférencier : M<sup>e</sup> Gilbert A. Hourani,  
Robinson Sheppard Shapiro

Heure : 12h15

Endroit : Cour d'appel du Québec  
100, rue Notre-Dame Est

1

### 6@8 AU MAC

Endroit : Musée d'art contemporain  
185, rue Sainte-Catherine Ouest

Heure : 18h00

3

### TOURNOI DE FLAG FOOTBALL

4

### GALA JEUNES LEADERS DE DEMAIN

Endroit : Centre des sciences de Montréal  
2, rue de la Commune Ouest

Heure : 18h00

9

15

Endroit : Decca77, 1077, rue Drummond  
Heure : 18h00

23

### SOUPER À LA MAISON DU PÈRE

Endroit : 550, boul. René-Lévesque Est  
Heure : 17h30

Les dons sont bienvenus, bénévoles recherchés

28

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement  
Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et  
25 % fibres post-consommation



25 % POST



Entièrement recyclable -  
le choix responsable

## EXTRAJUDICIAIRE

Prière de recycler après lecture